

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Un nettoyage complet du matériel de pulvérisation est important afin d'éviter tout risque de phytotoxicité lors d'une utilisation ultérieure du pulvérisateur.
À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être vidée puis rincée à l'eau claire.
Remplir à nouveau entièrement la cuve avec de l'eau et un produit nettoyant adapté. Faire fonctionner l'agitation pendant un quart d'heure et vider.
Rincer de nouveau la cuve avec de l'eau claire.
Nettoyer le reste de l'appareil (rampe, circuit, buses...) avec de l'eau et un produit nettoyant adapté.
Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.
Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



Protégez votre santé et celle de votre entourage.



Surveillez les conditions météorologiques.



Protégez les points d'eau.



Protégez les pollinisateurs.



Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/) - FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

STIGMA® est un herbicide antigraminées utilisable à l'automne et en sortie d'hiver sur blés, triticale, seigle et certains porte-graines (graminées fourragères). Il s'utilise à la dose de 0,6 L/ha (voir le détail des usages à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
Type d'action : Herbicide de post-levée - HRAC 1
Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
Composition : 100 g/L (9,4 % p/p) de clodinafop-propargyl (ISO), 25 g/L (2,4 % p/p) de cloquintocet-mexyl

DANGER



STIGMA® (N° d'A.M.M. : 2140207)
Contient du solvant naphta aromatique lourd.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du clodinafop-propargyl (ISO) et du cloquintocet-mexyl. Peut déclencher une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
+P331 ANTIPOISON

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Éliminer le contenu/recipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Délai de rentrée : 24 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). UFI : DXCU-43VM-T10F-2U23

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.
En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.
En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.
En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.
Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.
En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.
REEMPLI DE L'EMBALLAGE INTERDIT
Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
Fabriqué en UE
Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com



N° de lot et date de fabrication : voir emballage

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Efficace sur des graminées comme le vulpin ou le ray-grass, le clodinafop-propargyl (HRAC 1) est une substance active herbicide qui bloque la première étape de la synthèse des acides gras, ce qui perturbe la croissance des adventices et provoque leur destruction. Rapidement absorbé au niveau du feuillage, il est véhiculé à l'intérieur des plantes par la sève (système) et détruit la plante entière au bout de 4 à 8 semaines. Le cloquintocet-mexyl est un phytoprotecteur permettant d'assurer la sélectivité de STIGMA sur les cultures traitées.

Tableau des usages

Traitement des parties aériennes.

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique	ZNT plantes non-cibles
Blé tendre d'hiver Blé tendre de printemps Blé dur d'hiver Blé dur de printemps Triticale Seigle d'hiver	Graminées annuelles	0,6 L/ha	1 / an	Min. BBCH 12 (2 feuilles étalées) Max. BBCH 69 (fin floraison)	42 jours	5 mètres	5 mètres
Cultures porte-graines mineures : Brome Fétuque ovine Fétuque rouge	Graminées annuelles	0,6 L/ha	1 / an	—	42 jours	5 mètres	5 mètres

Life Scientific ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Distances de Sécurité Riverains / Résidents : conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité au voisinage des zones d'habitation et des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

Spectre d'efficacité

STIGMA à 0,6 L/ha + huile adjuvante	
Avoine à chapelets Folle-avoine Pâturin commun Phalaris Ray-grass Vulpin des champs	Très sensible (95 - 100% d'efficacité)

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

Conditions d'application

Sur céréales : Appliquer STIGMA de l'automne au printemps, dès le stade 2 feuilles de la culture (en mélange avec des partenaires herbicides complémentaires) et jusqu'à la fin de la floraison (BBCH 69).

D'une façon générale, il convient d'appliquer STIGMA sur des adventices jeunes. Il est conseillé d'ajouter systématiquement 1 L/ha d'huile minérale ou végétale estérifiée pour optimiser l'efficacité du traitement. Les autres types d'adjuvant sont déconseillés. Pour les traitements tardifs (à partir du stade épiaison), nous déconseillons d'ajouter de l'huile ou tout autre adjuvant.

Sur cultures portes-graines : STIGMA peut être utilisé sur brome, fétuque rouge et fétuque ovine.

En accord avec les recommandations de la FNAMS vis-à-vis du clodinafop-propargyl, sur ces 3 espèces, STIGMA peut s'appliquer au stade début tallage à plein tallage (sortie couvert, automne), au stade montaison (fin hiver/printemps) et peut s'utiliser également sur culture installée (2ème année). Sur fétuque rouge et fétuque ovine, une application est possible dès le stade 2-3 feuilles de la fétuque.

Dans tous les cas, la dose recommandée pour STIGMA est de 0,6 l/ha.

Précautions d'emploi

Appliquer STIGMA par temps poussant, sur une végétation sèche et avec une hygrométrie supérieure à 60%.

Ne pas appliquer lorsque la température de l'air est inférieure à 2°C. Idéalement, la température de l'air lors du traitement doit être supérieure à 8°C.

Après une longue période de froid, attendre la reprise de végétation avant de traiter.

Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans les 2 heures suivant l'application.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Remplir au 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de STIGMA dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie : utiliser STIGMA dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha.

Cultures de remplacement

En cas d'échec de la culture traitée avec STIGMA, consulter votre conseiller technique pour le choix de la culture de remplacement.

Cultures suivantes

Dans le cadre d'une rotation normale après une culture traitée avec STIGMA, toute culture est possible.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MELANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR PORTE OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS			
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (★)	À usage unique	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	EPI partiel OU			EPI partiel OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4	Type 3 ou 4			Type 3 ou 4	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)					
BOTTES certifiées EN 13 832-3					

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

STIGMA® est un herbicide antigraminées utilisable à l'automne et en sortie d'hiver sur blés, triticale, seigle et certains porte-graines (graminées fourragères). Il s'utilise à la dose de 0,6 L/ha (voir le détail des usages à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
Type d'action : Herbicide de post-levée - HRAC 1
Formulation : **Concentré émulsionnable (EC)**
Composition : **100 g/L (9,4 % p/p) de clodinafop-propargyl (ISO), 25 g/L (2,4 % p/p) de cloquintocet-mexyl**

DANGER



STIGMA® (N° d'A.M.M. : 2140207)

Contient du solvant naphta aromatique lourd.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du clodinafop-propargyl (ISO) et du cloquintocet-mexyl. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE

+P331 ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

P305+P351
+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313
P501

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.

SP1

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3

Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée : 24 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI : DXCU-43VM-T10F-2U23

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.

Fabriquée en UE

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.lifescientific.com



GTIN 05391534940913



5

N° de lot et date de fabrication : voir emballage

170030607808_V5